

Communauté de Communes  
du Larmont



Le Président  
Maire de Pontarlier

Houtaud, le 6 juillet 2010

Le Président

à

Monsieur Hans FASSLER  
Secrétariat de la délégation  
Haïtiano-suisse du pèlerinage  
Toussaint Louverture  
Cunzstrasse 31  
9016 St. Gallen  
SUISSE

N/réf : MM/CM 2010-1436

**Objet : Réponse à votre courrier du 4 mai 2010**

Monsieur,

Je tenais, dans un premier temps, à vous remercier de votre présence chaque année aux commémorations liées au décès de Toussaint Louverture, grand personnage historique s'il en est et symbole du peuple noir pour sa libération et la renaissance de ses droits.

En réponse à votre dernière correspondance, je souhaite vous apporter les précisions suivantes :

Comme vous le savez, depuis de nombreuses années et plus précisément depuis le bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture en 2003, la Communauté de Communes du Larmont s'est impliquée, au sein de l'association de « la Route des Abolitions », en tant que porteuse de dynamiques afin de mettre en place un ensemble d'actions visant à développer, non seulement l'image de cet illustre personnage, mais aussi le devoir de mémoire qui y est lié et surtout ce combat, encore d'actualité, contre toutes les formes d'esclavage.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la commémoration du 7 avril qui, jusqu'alors était une cérémonie officieuse, et a pris un caractère tout à fait officiel depuis que la Communauté de Communes du Larmont et la Ville de Pontarlier ont décidé d'en faire une date symbolique au même titre que celle du 10 mai.

C'est pourquoi, il m'est difficile de revenir sur ce qui a été mis en place cette année. En effet, l'organisation de commémorations officielles revient de droit et sans aucune contestation possible à l'autorité invitante. Compte tenu du caractère solennel de cette cérémonie, les prises de paroles sont obligatoirement ordonnancées par cette dernière et dédiées à des personnes ayant une représentation officielle, soit : les représentants de l'Etat français, les ambassadeurs et émissaires d'autres pays et le Président de la Communauté de Communes du Larmont et Maire de la Ville de Pontarlier.

Je vous précise qu'il ne s'agit en aucun cas de vouloir empêcher toute prise de parole, mais tout simplement, comme c'est la tradition en France, d'organiser cette manifestation du mieux possible et en respectant les règles du protocole.

Communauté de Communes du Larmont - Pontarlier Cedex - Tél. 03 81 39 40 02 - Fax 03 81 39 43 44  
E-Mail : CCL3@wanadoo.fr

---

Malgré cela, j'espère pouvoir toujours compter sur votre présence compte tenu de votre implication personnelle dans ce combat ainsi que sur celle de l'ensemble des représentants de la délégation haïtienne qu'ils soient Suisses ou Français.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,  
P. Genre

